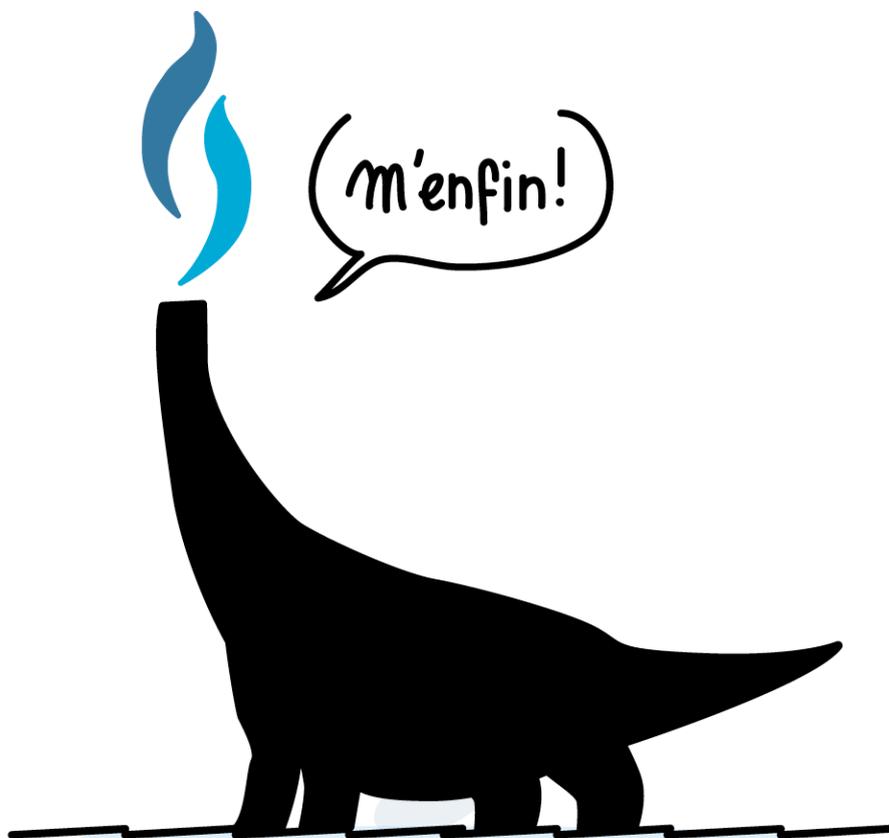




Sortons le gaz



Trousse de mobilisation

Travailleuses et Travailleurs pour la Justice Climatique

Trousse de mobilisation

Étapes pour participer à la Campagne Sortons le gaz des milieux de travail	1
Proposition de résolution syndicale	3
Exemple de pétition	4
Personnes-ressources	5

Étapes pour participer à la Campagne *Sortons le gaz des milieux de travail*

La campagne *Sortons le gaz des milieux de travail* vise à pousser les institutions publiques, en particulier les écoles, cégeps, universités et hôpitaux, à se débarrasser de leur chauffage au gaz fossile pour le remplacer par du chauffage électrique.

Si vous voulez participer à cette campagne en impliquant votre milieu, voici 7 étapes simples que nous vous proposons pour vous aider à débiter :

- 1) **Convoquez une réunion avec des collègues de travail alliés-es**, susceptibles de s'intéresser à l'enjeu. Durant cette réunion, présentez les enjeux de la campagne.
- 2) **Si nécessaire, contactez le responsable en environnement** de votre institution, afin d'avoir le portrait le plus précis possible de votre situation locale. Renseignez-vous sur l'avancée des démarches sur ce dossier.
- 3) **Entrez en contact avec l'association étudiante pour tenter d'obtenir son appui dans cette démarche.**
- 4) **Proposez l'adoption d'une résolution dans votre prochaine assemblée syndicale** (voir exemple de résolution plus bas).
 - a) Planifiez cette assemblée avec votre conseil exécutif. Assurez-vous que le point figure à l'ordre du jour (ou puisse être ajouté) et que l'assemblée dispose du temps nécessaire pour discuter de cette question.
 - b) Contactez-nous si vous voulez que nous venions présenter la campagne dans votre assemblée.
 - c) Préparez vos arguments avec vos alliés-es.
 - d) Pendant l'assemblée, prenez le temps de repérer de nouveaux ou nouvelles alliés-es, que vous pourrez recontacter pour la suite de la campagne.
- 5) En attendant (ou après cette assemblée), **faites signer une pétition demandant la fin de l'usage du gaz fossile** (voir exemple de pétition plus bas).

- a) Faîtes signer autant les étudiant-e-s que le personnel.
- b) Organisez un kiosque pour la signature de la pétition dans un hall assez passant pendant 3 jours (2-3h par jour). Sur une pancarte, écrivez les émissions de GES associés au chauffage avec son équivalent en voitures (pour connaître ces chiffres, consultez le tableau qui se trouve à la fin de ce document). Vous pouvez prendre votre kiosque en photo et diffuser l'information sur les réseaux sociaux (notamment sur le [groupe Mobilisation de TJC](#)).
- c) Une fois la résolution adoptée dans votre syndicat, diffusez-la sur les réseaux sociaux et tentez de faire signer un maximum de personnes avant le prochain CA de votre institution. Profitez de l'assemblée syndicale pour collecter des signatures.
- d) Faites une tournée des bureaux, départements et espaces de travail.
- e) Profitez de cette pétition pour faire du recrutement (collectez les courriels).

6) Déposez la pétition lors du CA de votre institution.

- a) Assurez-vous d'avoir contacté à l'avance des allié-es membres du CA (syndicat et association étudiante) qui puissent modifier l'ordre du jour (séance tenante ou préalablement) pour ajouter le point « Chauffage de l'institution ».
- b) Présentez-vous avec un petit groupe (2 à 5 personnes) au début de la réunion du CA avec la pile des signatures de la pétition. Si vous le jugez opportun, prenez la parole rapidement avant le début de la séance pour expliquer votre démarche.
- c) Tentez grâce à vos allié-es de faire adopter une résolution par le CA (sur le modèle de celle adoptée préalablement en assemblée syndicale).

7) Si votre CA refuse de discuter de la question ou s'oppose à la sortie du gaz, identifiez les enjeux de blocage et réfléchissez aux actions possibles à poser pour mettre de la pression sur votre institution. Si la position de votre CA semble intenable, envisagez de contacter les médias locaux.

Pendant toutes ces démarches, tenez-nous au courant de vos obstacles et de vos réussites, pour que nous partagions les meilleures pratiques. Le comité de campagne de TJC vous épaulera dans toutes les démarches.

Proposition de résolution syndicale

PROPOSITION DE DÉCARBONATION DU CHAUFFAGE DES CÉGEP PAR L'ABANDON DU DU GAZ ET DE LA BIÉNERGIE

CONSIDÉRANT QUE le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) met de l'avant les conséquences « cataclysmiques » des changements climatiques;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a établi une cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 37,5 % d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990;

CONSIDÉRANT QUE le secteur du bâtiment résidentiel, commercial et institutionnel est responsable de 10 % des émissions de gaz à effet de serre au Québec;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a pour objectif de réduire de 50 % les émissions de gaz à effet de serre issues du chauffage des bâtiments à l'horizon 2030;

CONSIDÉRANT QUE des solutions permettant de décarboner les bâtiments existent et sont prêtes à être implémentées rapidement;

CONSIDÉRANT QUE le maintien et l'expansion du réseau gazier actuel est incompatible avec les orientations gouvernementales en matière de lutte contre les changements climatiques;

CONSIDÉRANT QUE par le « Règlement modifiant le Règlement concernant la quantité de gaz naturel renouvelable devant être livrée par un distributeur », entré en vigueur le 1er janvier 2023, le gouvernement n'a porté qu'à 10 % le volume minimal de gaz naturel renouvelable injecté dans le réseau gazier à l'horizon 2030;

CONSIDÉRANT QUE ce volume minimal est insuffisant pour effectuer la transition énergétique du secteur des bâtiments et que le gaz naturel renouvelable devrait être exclusivement réservé aux usages commerciaux et industriels non-électrifiables;

CONSIDÉRANT QUE la biénergie (chauffage au gaz et à l'électricité) est incompatible avec l'objectif de carboneutralité pour 2050 du gouvernement du Québec;

Il est proposé par _____ appuyé par _____ et résolu :

DE DEMANDER au Conseil d'administration de _____ de planifier de manière exhaustive l'abandon, dans les plus brefs délais d'ici 2030, des appareils de chauffage aux hydrocarbures avant la fin de leur durée de vie utile en :

1. Remplaçant ses installations au gaz naturel, au mazout et au propane existantes par un système de chauffage électrique;
2. Établissant des mesures de réduction de la consommation énergétique des bâtiments et une gestion intelligente de la pointe.

DE DEMANDER au Conseil d'administration de _____ de faire parvenir les résolutions de cette proposition à [nom de l'organisation patronale - FQDE, Fédération des cégeps, BCI, Association des Directeurs d'Hôpital...] ainsi qu'au [nom du ministère responsable] afin qu'ils s'engagent à soutenir les institutions [scolaires/collégiales/universitaires/de santé] dans leurs démarches de décarbonation.

Nom du syndicat

Date

Personnes-ressources

Pour être accompagnés dans vos démarches de mobilisation, contactez TJC: sortonslegaz@justiceclimatique.org

Si vous voulez vous mobiliser dans votre municipalité, vous pouvez contacter la *Coalition Sortons le gaz!* à info@sortonslegaz.com. Vous pouvez également contacter la coalition pour des questions techniques concernant les appareils de chauffage ou les mesures d'efficacité énergétique institutionnelles.